

PCB SA - Euronext Brussels

Communiqué de presse

**Communication conformément à l'article 15 de la Loi du 02.05.2007
Réglementation en matière de transparence**

Conformément à l'article 15 de la Loi du 02.05.2007 concernant la réglementation en matière de transparence, PCB procède à la publication des informations suivantes :

Information au 5 janvier 2018 :

- Montant total du capital social : 61.088.098,75 EUR
- Nombre total des actions sans désignation de valeur nominale : 16.944.923
- Nombre total de droits de vote (le dénominateur) : 16.944.923

Divers :

- Le présent communiqué est consultable sur le site web de PCB SA via ce lien (www.pcb.be).
- Personne de contact : Eveline Lamiroy, eveline.lamiroy@pharmabelgium.be, +32(0)10 88 72 30

Pour PCB,

Philippe Lacroix
Président du Conseil d'administration

A propos de PCB :

L'activité du groupe est d'assurer la distribution de produits pharmaceutiques et parapharmaceutiques à des pharmacies, cliniques et hôpitaux, activité exercée par 4 établissements de sa filiale, Pharma Belgium SA.

Le capital social de PCB est constitué de 16.944.923 actions.

Les actions de PCB sont admises à la négociation sur le premier marché d'Euronext Brussels (Code : PCBB; ISIN code: BE 0003503118).

Les actionnaires les plus importants de PCB sont OCP S.A. et BRUGEFI Invest SAS, dont les bureaux sont situés 2 rue Galien F-93400 Saint-Ouen Cedex (France), avec une participation de 95,64 % au capital de PCB.

PCB SA - Rond-Point Schuman 6 boîte 5 – B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0) 10 88 72 84 - Fax : +32 (0) 10 88 79 96
www.pcb.be

Relations avec les investisseurs : Philippe Lacroix : philippe.lacroix@pcb.be